



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DELIBERATION n° : 2022/90**

**Réunion du 13 décembre 2022 à 19h00  
sous la Présidence de M. Yann DUGARD**

Date de convocation : 06/12/2022

Date d'affichage : 06/12/2022

Nombre de Conseillers :

**En exercice : 29**

**Présents : 19**

**Votants : 27**

Présents : Mme Martine BAUDART, M. Francis BOLY, M. Dominique CARPENTIER, Mme Geneviève COSSON, Mme Eva DERVIN, M. Marc DESGEORGES, Mme Valentine DION, M. Jean DUCASTEL, M. Yann DUGARD, Mme Annie FESTUOT, M. Benoît LAIES, Mme Nadège GUEILLIOT LAMPSON, M. Christophe LEBON, Mme Marina LESCOUET, Mme Patricia LESUEUR, M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Nathalie MAROTEAUX, Mme Françoise PAYEN et Mme Magali ROGER.

Excusés avec pouvoir de vote : Mme Marie-Claude BERGERY a donné pouvoir à M. Benoît LAIES, M. Pascal COLSON a donné pouvoir à Mme Valentine DION, Mme Barbara CORNEVIN-CORDONNIER a donné pouvoir de vote à Mme Marina LESCOUET, M. Frédéric COURVOISIER-CLEMENT a donné pouvoir de vote à M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Agnès HAUDECOEUR donne pouvoir à Mme Geneviève COSSON, M. Laurent MOREAU donne pouvoir à M. Yann DUGARD, M. Frédéric MULLER donne pouvoir à Mme Martine BAUDART et M. Hubert RENOLLET donne pouvoir à Mme Annie FESTUOT

**Secrétaire de séance** : Mme Marina LESCOUET

**OBJET : AUTORISATION DE DEPOT DE DEMANDES DE SUBVENTION POUR LA REQUALIFICATION DU CENTRE BOURG**

Considérant le projet de requalification urbaine du centre bourg qui a fait l'objet de différentes réunions publiques tenues en 2022

Considérant la présentation du projet en conseil municipal le 13 septembre dernier ;

Considérant que le cabinet BINON, en charge de la maîtrise d'œuvre du projet, a remis un chiffrage des travaux dont le montant total estimé sur l'ensemble du projet s'élève à 2,5 millions d'euros HT (3 000 000 € TTC).

Considérant la proposition du comité de pilotage portant sur le phasage des travaux afin de demeurer dans l'enveloppe financière dédiée au projet : le réaménagement de la place Carnot, le réaménagement de la place de la Paix et la requalification du square Beluriez.

Considérant qu'il est proposé de lancer la réalisation de la phase de réaménagement de la Place Carnot, pour un montant prévisionnel de travaux de 1,86 millions d'€ HT et de solliciter les demandes de subventions sur cette phase de réalisation, notamment pour déposer le dossier DETR 2023 au niveau de l'Etat.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE, par 15 VOIX POUR, 4 abstentions (M. COLSON Pascal (Mme DION Valentine), M. COURVOISIER CLEMENT Frédéric (M. MACHINET Jean Baptiste) Mme DION Valentine, M. MACHINET Jean-Baptiste, :**

**Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le :  
Et de sa publication ou notification le :**

-D'APPROUVER le plan de financement ci-après,

Dépenses		Recettes			
Postes de dépense	Montant (HT)	Financier	Dispositif	Part	Montant
Acquisition foncière/immobilière	0,00 €	Etat	DETR/DSIL	20%	392 883,00 €
Etudes techniques	4 987,00 €		AAP		0,00 €
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage	0,00 €	Région	Droit Commun		200 000,00 €
Maîtrise d'Œuvre	92 181,13 €	Conseil Départemental des Ardennes	Contrat de Territoire		200 000,00 €
Prestations connexes Maitrise d'œuvre	4 000,00 €	Europe	FEADER		0,00 €
Travaux bâtiment	0,00 €		LEADER		40 000,00 €
Travaux VRD	1 862 245,00 €	AESN			150 000,00 €
Aménagement mobilier	0,00 €	Banque des Territoires			45 000,00 €
Frais divers	1 000,00 €				
Aléas	0,00 €				
TOTAL HT	1 964 413,13 €	TOTAL SUBVENTIONS		52,33%	1 027 883,00 €
		Reste à charge sur le HT		47,67%	936 530,13 €
TVA (base 20%)	392 882,63 €	FCTVA			386 690,80 €
		Reste à charge après application du FCTVA			6 191,83€
TOTAL TTC	2 357 295,75 €	TOTAL TTC			2 357 295,75 €

- D'AUTORISER le Maire à solliciter des subventions auprès de l'Etat, notamment pour la DETR/DSIL 2023, de la Région Grand Est, du Conseil départemental des Ardennes, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, de l'Europe (LEADER, FEADER), de la Banque des Territoires, et de tout autre financeur potentiel
- D'AUTORISER le Maire à signer tous les actes à intervenir.

Fait en mairie le

Le Maire,  
Yann DUGARD

